



« C'est peut-être le diplôme que je n'ai jamais eu », Patrick Bouchain, Grand prix de l'urbanisme

Propos recueillis par Marie-Douce Albert | le 17/12/2019 | [Grand prix de l'urbanisme](#), [Patrick Bouchain](#), [France entière](#)

Ce 17 décembre, Jacqueline Gourault, la ministre de la Cohésion des territoires, doit remettre le Grand Prix de l'urbanisme 2019 à Patrick Bouchain. Cette récompense vient couronner la carrière, difficile à résumer, d'un concepteur et constructeur hors-norme. Attaché à l'invention et à la transmission, à la réparation plus qu'à la construction, Patrick Bouchain a livré des projets aussi singuliers que le Lieu Unique à Nantes, ou Le Channel aux anciens abattoirs de Calais. A 74 ans, il est un retraité plus très actif et mène une démarche expérimentale à l'échelle nationale, « [La Preuve par 7](#) ».

Vous n'êtes ni tout à fait architecte, ni vraiment urbaniste. Que répondez-vous quand on s'étonne de votre Grand prix ?

L'urbanisme est une discipline indisciplinée. A un moment donné, elle a été qualifiée, puis on a réalisé qu'elle était pratiquée par des architectes, des paysagistes, des aménageurs mais aussi des géographes ou des économistes. Selon moi, des maires font de l'urbanisme. La qualité de cette appellation est peut-être dans cette diversité. Et avec ce prix qui m'est remis, on arrive peut-être à l'expression de son inquiétude. La question est à nouveau posée : c'est quoi, ce métier ?

Comment définiriez-vous le vôtre ?

Je n'en avais pas. J'ai été designer, constructeur... On m'a dit architecte-scénographe ou constructeur-scénographe, car je n'avais pas le droit de porter le titre comme je n'étais pas inscrit à l'Ordre. J'avais surtout envie de faire des choses. Certains ont pu considérer que j'étais un touche-à-tout, que j'agissais comme un assembleur, un metteur en scène. L'urbaniste est peut-être justement cette personne qui compose la ville, ou tente de le faire, en travaillant avec d'autres.

Ce Grand prix peut donc montrer à une future génération qui s'interroge sur son mode d'exercice que le champ est bien plus large que de simplement se dire « urbaniste » ou « architecte » ou « paysagiste ». Que ce qui paraissait à la marge, atypique, est peut-être la bonne voie. Quant à moi, il me permet de dire : « ce que j'ai fait, vous pouvez le faire. » Enfin, c'est peut-être le diplôme que je n'ai jamais eu.

Comme vous, on peut donc choisir de ne pas construire ?

Après mes études, j'ai tout de suite eu du travail. A l'époque, on pouvait le faire sans avoir validé son diplôme. Mais après mon service militaire, que j'ai effectué au titre de la coopération, en Afrique, j'ai décidé de ne jamais construire. Je ne ferais que de l'animation, de l'accompagnement, de la réparation...

Mais peut-on être urbaniste en œuvrant, comme vous, sur la petite échelle ?

Lorsqu'on travaille la grande échelle, on ne sait pas qui est responsable de quoi et pourquoi les choses se font de telle ou telle manière. Mais je n'aime pas faire des choses que je ne comprends pas. J'ai voulu travailler dans une échelle où je pouvais avoir, en face de moi, les personnes qui commandent le projet, celles qui s'en serviront, celles qui le construiront. Mais un aphorisme du philosophe Spinoza dit : « dans une goutte d'eau est contenue l'idée de la mer ». Je pense que le petit peut alimenter le général.

La tendance est pourtant souvent d'aller du général au particulier...

Je fais l'inverse. Le particulier, c'est l'individu et il n'y a pas de société libre si un individu ne peut pas s'exprimer. Et il faut comprendre son mode de vie. Ainsi, j'ai toujours dit aux maires, ou aux ministres, avec lesquels je travaillais : « il vous manque un "fou du roi", une personne capable, en allant sur le terrain, de vous expliquer que ce que vous croyez avoir entendu ou que ce que les services techniques vous conseillent n'est pas ce que les gens réclament. » Je voulais être ce point d'articulation et je l'ai fait de manière très expérimentale.

Par exemple ?

Dans les années 1970, un maire avait fait campagne notamment en promettant une piscine-patinoire. A l'époque, on avait inventé, pour des raisons d'économies, ce programme absurde et contradictoire: un bâtiment qui permette, sur un même bassin, de glisser sur de l'eau gelée ou de nager dans de l'eau chaude. C'était écologiquement catastrophique ; ça ne fonctionnait

pas. Une fois que ce maire a été élu, je lui ai donc proposé d'aller vérifier s'il y avait une vraie demande. Des réunions publiques ont été organisées et on a bien enfoncé le clou : « Que pourrait être cet équipement sportif ? », « qu'y a-t-il derrière le mot piscine et derrière le mot patinoire ? » On s'est rendu compte que les gens voulaient un endroit de détente plutôt qu'un endroit d'exploit, avec un bassin olympique. Donc on a fait quelque chose de plus petit, de moins cher, avec un bar à côté... Ce genre de réflexions a aussi fait germer l'idée des patinoires foraines. Un équipement temporaire, à reconstruire chaque année, autorise à changer de site pour être, par exemple, au plus près des populations. On peut même révéler ainsi des endroits.

Cette façon de faire de la participation citoyenne n'est-elle pas davantage partagée aujourd'hui ?

Il y a toujours accord entre une situation et une idée. Il existe peut-être aujourd'hui adéquation entre cette approche et une nouvelle génération de professionnels qui acceptent de prendre davantage de risques.

D'autres constantes de votre pratique ont fait des émules, comme le réinvestissement des friches ou le réemploi...

J'ai très tôt considéré que le réemploi, dans tous les sens du terme, était la seule voie possible. Réemployer un matériau, un bâtiment mais aussi un métier, un savoir-faire me semble le propre de l'humanité. Il est possible de le faire pour l'architecture, d'utiliser pour un temps un bâtiment pour une autre destination que la sienne, pour le mettre à l'épreuve d'une imagination, d'un usage inconnu. Et comme en général, j'ai travaillé pour des gens qui n'avaient pas d'argent, par nécessité on réemployait aussi les matériaux. Les cloisons que nous démontions, nous ne les jetions pas...

Aujourd'hui, l'occupation temporaire de friches bénéficie d'une concordance des désirs mais aussi des attentes du marché. Pour les investisseurs l'inconnue sur ce que sera l'usage de demain est plus grande. Ils commencent à dire que tenir et voir sur le temps long est peut-être plus rentable que la table rase.

Avec « La Preuve par 7 », vous vous aventurez enfin sur de la grande échelle ?

Avec cette expérimentation, soutenue par les ministères de la Cohésion des territoires et de la Culture et par la Fondation de France, je souhaite aborder toutes les échelles de territoires de projets. Les questions ne s'y posent pas de la même manière ; les réponses ne peuvent donc pas être les mêmes.

Sept échelles ont été définies, depuis la plus petite unité démocratique, c'est-à-dire le village de 50 habitants, jusqu'au département. Le travail mené avec l'expertise de la coopérative Plateau urbain et de l'agence Palabres Architectes, a ensuite permis de choisir des sites leur correspondant.

Ils ont en commun un état de dislocation. Tout y existe, mais tout est dispersé et à recomposer. Ainsi, nous avons sélectionné Orléans, une métropole moyenne qui, à la fois, n'est pas assez grande pour profiter de tout et est si proche de Paris, qu'elle fait presque figure

de banlieue. Des villes de banlieue, nous en avons choisies aussi, Gennevilliers et Bagneux. Englobées dans le Grand Paris, elles peinent à se revendiquer comme communes à part entière.

Enfin à la demande du ministère de la Cohésion des territoires, nous travaillons sur un département d'outre-mer, Mayotte et plus particulièrement la ville de Chiconi. Nous nous y intéressons à la question de l'habitat informel, bref illégal, pour voir comment le prendre en compte dans le Plan local d'urbanisme

Qu'allez-vous faire dans ces différents lieux ?

Pour ne pas nous disperser, nous avons à chaque fois pointé un sujet, qui doit déboucher sur un projet. Dans chacun des lieux, nous avons cherché l'objet qui était capable de réunir le maire, l'aménageur mais aussi un acteur local, qu'il soit un architecte ou un militant associatif. A Gennevilliers, c'est la réouverture d'une halle ; dans un village, c'est la construction de deux logements sociaux.

Mais quelle est la finalité ?

Une nouvelle façon de faire la ville qui puisse se démontrer par un passage à l'acte. J'ai recopié cette phrase du philosophe Vladimir Jankélévitch: « La liberté ne serait évidente que dans le Se-faisant, c'est-à-dire "au fur et à mesure" de l'action "en train" d'agir. » Par ailleurs, l'expérimentation donne lieu à un partage des connaissances. Un site internet a été créé, lapreuvepar7.fr, où je mets à disposition toutes mes recherches. Les opérateurs de tous les sites participants doivent aussi le nourrir.

Transmettre est-il aussi un élément majeur de toute votre démarche ?

Le passage, il n'y a que ça qui m'intéresse. Là est peut-être l'école que je n'ai pas eue et que je recherchais. Et c'est peut-être l'école que d'autres cherchent aujourd'hui.